



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **26 septembre 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-six** du mois de septembre à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 20 septembre 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - M. Yves RAVET - Mme Danielle ROY - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - Mme Corinne COLONEL - Mme Martine LEROY - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - M. Bertrand FLANDIN - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Nathalie LIEBARD - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : Mme Véronique ITTAH - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJILAT - Mme Mauricette JOSEPH - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Benjamin MASI - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

Membres ayant donné pouvoir : M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
Mme Annie MILLIARD à Mme Martine LEROY
Mme Béatrice BOULOGNE à Mme Corinne COLONEL
M. Michel RENAUD à Mme Pauline PABIOT
Mme Françoise CROTTET-FIGEAT à M. Pascal KNOPP
M. Denis HOUCHOT à Mme Geneviève PARIS
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 54.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Geneviève PARIS** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Demandes de subventions pour l'étude de nouvelle structure porteuse du Contrat Territorial Vrille Nohain et Mazou auprès de la Région Bourgogne Franche Comté

Le portage du Contrat Territorial (CT) Vrille Nohain Mazou par Cœur de Loire a suscité plusieurs difficultés à sa bonne mise en œuvre qui ont été mises en relief lors de l'évaluation bilan du précédent Contrat Territorial (2017-2021). Ces difficultés rencontrées ont fait émerger une volonté politique des élus pour la création d'une structure syndicale dédiée à la compétence GEMA, et donc au portage du CT. D'autant plus que les nouvelles modalités de financement de la région BFC sont conditionnées à la création de cette entité.

Sachant que le CT adjacent (Des Nièbres et du Riot) porté par la Communauté de Communes Les Bertranges rencontre les mêmes problématiques, il a été suggéré d'étudier de manière approfondie l'élaboration d'une structure commune entre les deux CTs.

Le but de cette étude est de permettre une mise en œuvre efficace et fonctionnelle de la compétence GEMA à l'échelle des bassins versants mais également des EPCI partenaires aux CTs. Les coûts associés seront mutualisés avec le CT des Nièbres et du Riot, et l'étude sera portée sur l'ensemble du territoire des deux contrats. L'étude sera réalisée par un bureau d'étude.

Une demande de subvention a déjà été réalisée auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Le plan de financement de 2024 serait le suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
Etude	29 243 €	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	7 500 €
		Région Bourgogne Franche Comté	16 084 €
		Collectivités	5 659 €
TOTAL	29 243 €	TOTAL	29 243 €

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche Comté
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les pièces administratives afférent

Nombre de conseillers : 54
Présents : 34
Pouvoirs : 7
Votants : 41
Pour : 41
Abstention : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

Mme Geneviève PARIS, secrétaire de séance



G. Paris

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le 03/10/2024

ID : 058-200067916-20240926-2024_26_09_09-DE

